



Bruxelles, le 9 février 2023

A TOUTES LES ORGANISATIONS MEMBRES

APPEL D'ACTION URGENTE : Tremblement de terre en Turquie et en Syrie

Cher·e·s collègues,

L'Internationale de l'Éducation a été contactée par ses organisations membres en Turquie et en Syrie le 6 février concernant la situation d'urgence causée par le tremblement de terre dévastateur d'une magnitude de 7,8. Le tremblement de terre le plus grave que la Turquie ait connu en près de 100 ans a également envoyé des ondes de choc dans le nord de la Syrie et dans certaines parties du Liban. L'IE a décidé de soutenir ses organisations affiliées dans les zones touchées.

Alors que les missions de sauvetage étaient en cours, des centaines de fortes répliques ont suivi. Au moment d'écrire ces lignes, plus de 20.000 personnes ont péri. Des centaines de milliers d'autres ont été directement touchées, dont beaucoup d'enseignants et enseignantes. Le syndicat syrien a signalé que 28 écoles ont été détruites ainsi que les bureaux de cinq de leurs sections syndicales locales. De nombreux enseignants et enseignantes ont perdu leur maison. Les besoins humanitaires dans la région, qui accueille de nombreux déplacés par le conflit que connaît la Syrie depuis 12 ans, étaient déjà élevés avant que ces tremblements de terre n'aggravent la crise existante.

L'IE est solidaire de ses membres touchés par la catastrophe. Une première contribution financière de l'IE a déjà été allouée. Nos condoléances et pensées vont aux familles des personnes décédées, celles qui se remettent de blessures ou ont perdu leur maison.

Les syndicats turcs ont mis en place des centres de crise dans les zones touchées. Ils coordonnent également des plateformes syndicales locales. Les bâtiments du syndicat Egitim Sen ont été détruits et des membres du syndicat sont encore sous les décombres. Il reste encore beaucoup à faire pour aider les membres des syndicats de l'éducation et les élèves. Les températures sont en dessous de zéro, laissant des milliers de personnes fragilisées. Nous invitons donc les organisations membres à soutenir leurs organisations membres en Syrie et en Turquie en contribuant au Fonds de solidarité de l'IE à :

Internationale de l'Education
ING Bank
24, Avenue Marnix 1000 Bruxelles
IBAN BE05 3101 0061 7075
Swift: BBRUBEBB

Avec la mention: **Fonds de solidarité tremblement de terre.**

Nous vous remercions d'avance pour votre soutien et votre générosité. Comme l'a dit un responsable syndical turc à l'IE : «La solidarité est le seul moyen d'alléger les souffrances causées par les tremblements de terre!»

Salutations solidaires,



David Edwards
Secrétaire général

